

# Petit mémoire corse des monstres marins

Vincent Maliet



**S'il est un lieu un peu trop commun** d'affirmer que les Corse sont plus montagnards que marins<sup>1</sup>, il est certain que la majeure partie ne fréquente guère les espèces animales du large. Les observations restent rares, même pour les pêcheurs dont le métier intéresse avant tout la frange littorale.

Pour les Anciens, la mer est infestée de *kétoi*, de *megakétea* nourris en troupeaux par Amphitrite (*Od.*, V, 420-421). Leur apparition résulte donc d'une famine ou d'une volonté divine, délibérée (Corvisier, 2001). Les Grecs, grands marins, ont-ils réellement compris la mer ? Ce monde leur est inconnu ; les représentations qu'ils s'en font, décalées de la réalité. Aussi limpides soient-elles, ces eaux profondes hébergent d'inquiétantes formes de vie, nées d'amours incestueuses de Céto et de Phorcys (Hésiode, *Théogonie*). Certaines d'entre elles paraissent franchement inhabituelles... Monstrueuses même. Le « monstre » se définit comme un être « contre nature », dont les « difformités » ne constituent pas nécessairement des « anomalies » ; elles sont plus simplement insolites. Le monstre est étrange, incroyable, bizarre, étonnant, excessif dans son genre et susceptible de frapper notre imagination, de réveiller nos peurs. De ce fait, « une baleine bien faite est un être monstrueux et non anormal, puisqu'elle est d'une grosseur prodigieuse comparée aux autres cétacés » (Landrin, 1889).

1. *Loda u mare è teneti in terra*, « loue la mer mais reste sur la terre ferme » ; jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, des Corse de l'intérieur – des femmes surtout – pouvaient de toute leur vie ne jamais voir la mer.

2. *Journal étranger* ; ouvrage périodique. Au bureau du *Journal étranger*, rue Saint-Louis au Marais, août 1755.

3. « En ce jour, l'Éternel frappera de sa dure, grande et forte épée Le Léviathan, serpent fuyard, Le Léviathan, serpent tortueux ; Et Il [l'Éternel] tuera le monstre qui est dans la mer. » (Isaïe 27, 1). Outre le Livre d'Isaïe, le Léviathan revient dans les Psaumes (74,14 et 104, 26) et le Livre de Job (3, 8 et 40, 25 et 41, 1).

La chasse que leur donnent des monstres plus gros, les tempêtes violentes, ou d'autres causes qui nous sont inconnues, les forcent quelque fois d'abandonner leurs profondes retraites, pour s'approcher de la surface des eaux. Là, s'ils se trouvent trop voisins de la terre, ils restent à sec, sans pouvoir se dégager ; peut-être parce que leurs muscles, qui sont d'une grosseur démesurée, deviennent trop lâches par l'extrême diminution de la pression de l'eau<sup>2</sup>.

## Les cétacés

Le Léviathan de la mythologie phénicienne est mentionné dans la Bible<sup>3</sup>. Il y symbolise les forces du mal les plus cataclysmiques, capables de modifier l'ordonnancement planétaire et de faire succomber le monde. Il possède un corps écaillieux, crache du feu et de la fumée



~~~

Plaquette : néréide nageant à côté d'un ketos (monstre marin)  
Sartène, musée départemental de Préhistoire corse – Cat. 65

sort de ses narines. Il est couramment apparenté à une baleine<sup>4</sup>. L'histoire de Jonas, prophète hébreu, est également bien connue : les textes sacrés rapportent que Dieu l'envoie à Ninive y annoncer la destruction de la cité. Désobéissant, il s'enfuit sur un bateau. La colère du Créateur s'exprime bientôt au travers d'une terrible tempête. Tenant Jonas pour responsable, les marins le jettent par-dessus bord. Alors « l'Éternel fit venir un grand poisson pour engloutir Jonas, et Jonas fut dans le ventre du poisson trois jours et trois nuits » avant d'être finalement régurgité.

Bon nombre de cétacés sillonnent *Mare nostrum* : vingt-quatre espèces y sont identifiées (sur soixante-dix-huit au monde). Dauphins, marsouins, globicéphales, cachalots et baleines évoluent parfois à faible encablure des côtes, comme les dauphins. Ces derniers ont fait l'objet de représentations figurées dès l'Antiquité, comme à Mariana ou à Aléria (Weber et Cervetti, 2008).

La pêche baleinière n'existe pas en Méditerranée. Le 16 février 1830, une source anglaise rapporte l'observation d'un troupeau de soixante baleines près des côtes ibériques. Les pêcheurs locaux leur donnent la chasse à coups de fusil mais rentrent bredouilles. Jugeant cette nouvelle d'intérêt, le rédacteur du *Journal du département de la Corse*<sup>5</sup> en conclut qu'une telle rencontre peut présager d'avantageux rapports :

Si les baleines prennent ainsi en bande le chemin des mers d'Europe, il deviendra inutile d'aller les chercher au Groenland et dans les mers du Sud, et les armemens pour cette pêche ne seront désormais ni dispendieux ni difficiles.

Depuis toujours, en revanche, les échouages les plus spectaculaires concernent de tels monstres. Une vertèbre caudale de rorqual ou de cachalot a été exhumée aux Lavezzi, dans des strates du XVII<sup>e</sup> siècle (Vigne, 1995). Elle aurait servi de combustible, signifiant que les insulaires ont opportunément tiré parti de ces dons occasionnels de la mer.

### Échouages à Calvi

Beaucoup de ces rencontres concernent donc des animaux morts, achevant leur errance sur une plage comme n'importe quelle épave. D'autres, plus mystérieuses, impliquent des hordes vivantes qui se jettent sur le rivage pour y agoniser. Le phénomène est connu, sans être récent. Sur la plage de Calvi, soixante-douze « souffleurs<sup>6</sup> » périssent ainsi le 8 septembre 1827. « Les plus grands avaient 18 pieds de longueur<sup>7</sup> », soit un peu moins de 5,50 mètres pour près de 2,30 mètres de « grosseur du côté de la tête ». L'alerte donnée, les pêcheurs se hâtent avec leurs bateaux et, « après avoir achevé de pousser les poissons vers la terre, ils les tirèrent sur la grève au moyen de câbles dont ils avaient eu la précaution de se munir ». Assez commodément manipulables, les plus gros accusent près de 2 tonnes. La nouvelle attire les foules : un tel événement n'est pas si fréquent ! Avec toutes les précautions requises, nos connaissances nous permettent aujourd'hui de formuler une hypothèse : la taille mentionnée et les habitudes grégaires déduites permettent de postuler en faveur du Globicéphale noir (*Globicephala melaena*<sup>8</sup>). Avec une longueur pouvant atteindre 6 mètres, il est effectivement l'un des plus grands odontocètes et exclut le Marsouin commun (*Phocoena phocoena*<sup>9</sup>), trop petit. Quoi qu'il en soit, cette récupération poursuit un but intéressé. En effet, « on sait que la graisse des souffleurs comme celle de tous les poissons de l'espèce dite à lard, étant fondue, produit de l'huile propre aux fabriques et aux tanneries », implantées notamment à Ajaccio,

4. Les soupçons pèsent également sur le cachalot ou le Grand requin blanc.

5. N° 19, édition du 13 mai 1830.

6. « Souffleur : Espèce de poisson du genre des cétacés, à peu près semblable à une baleine, mais moins gros, nommé ainsi, parce qu'il souffle, et qu'il pousse l'eau en l'air, par les événets, comme la baleine. Les souffleurs vont d'ordinaire par bandes comme les marsouins. » *Dictionnaire de la langue française et vocabulaire universel des sciences, des arts et des métiers* de F. Raymond (1832).

7. *Journal du département de la Corse* n° 39, 29 septembre 1827.

8. Ou *G. melas* ; pour ce cétacé, M<sup>me</sup> Ch. Lefèvre, chargée de la conservation des collections ostéologiques d'anatomie comparée du Muséum national d'Histoire naturelle, signale la présence de vertèbres cervicales collectées en 1828 sur les côtes de Corse (n° inv. 1880-1101). Nous sommes tentés de faire le lien, en raison de la proximité du millésime. Une femelle de cette espèce s'est échouée récemment à La Parata d'Ajaccio (*Corse Matin*, 29 janvier 2011).

9. Considéré comme habituel au XIX<sup>e</sup>, il est devenu rare en Méditerranée pour disparaître des côtes françaises et espagnoles depuis la fin de ce siècle.

qui compte deux ateliers saisonniers (Robiquet, 1835), et dans l'arrondissement de Bastia, riche de treize établissements<sup>10</sup>.

Les échouages de plus gros animaux peuvent marquer les esprits durablement. Ainsi, en 1620, une baleine de 100 pieds de long (soit un peu moins de 30,50 mètres) vint mourir sur les côtes<sup>11</sup>. Même accueillie avec réserve, la rigueur de la dimension donnée ayant pu être approximative, force est de remarquer le gigantisme du cétacé. Il aurait d'ailleurs livré pas moins de 73 barriques de lard. Si l'on consulte en priorité le bestiaire de cette aire, l'espèce la plus imposante accusé à l'âge adulte la respectable taille moyenne de 20 mètres ; il s'agit du Rorqual commun (*Balaenoptera physalus*), dont le poids avoisine 65 tonnes. Nous sommes loin du compte avec cet animal, considéré comme endémique dans ces eaux. Peut-être faut-il malgré tout supposer la venue, depuis l'Atlantique, d'une Baleine bleue (*Balaenoptera musculus*) ? Ceci est largement plausible ; d'autres cas plus exceptionnels existent<sup>12</sup>. Quoi qu'il en soit, la plus grande Baleine bleue enregistre une taille record de 33,58 mètres<sup>13</sup>.

### Les baleines du golfe de Sagone

Un autre échouage intéressant survient, par un temps calme. Le 12 novembre 1817, le sieur Frimigacci quitte Cargèse, où il est « adjoint municipal », pour faire une partie de chasse. Une découverte inattendue modifie ses projets : sur le rivage, à une demi-lieue de route, il repère en effet un cadavre de baleine. La surprise fut sans doute à la mesure de la taille gigantesque de sa découverte. Les dimensions du monstre encombrant la petite baie proche de la Punta di u Puntiglione (où existe un sec, sur un plateau continental élargi) ont de quoi impressionner : « 150 pieds de longueur » (soit plus de 45,70 mètres<sup>14</sup>). Il occupe toute l'anse.

En apparence intact<sup>15</sup>, le spécimen fait l'objet d'une observation détaillée les jours suivants par un certain docteur Stephanopoli, médecin à l'hôpital militaire d'Ajaccio. Selon toute probabilité, il s'agit de Dimo Stephanopoli de Comnène (1729-1802), Grec de la cité impériale. Chirurgien-major au Royal-Corse en 1777, le praticien a également occupé la fonction de médecin de famille des Bonaparte (Gherardi, 2006). Membre de la Société centrale d'agriculture de la Corse et de la Société d'Instruction publique du département de la Corse, ce scientifique passe pour être un naturaliste renommé. Étudiant la flore insulaire, vers 1775-1777, il identifie notamment « la mousse de Corse » (probablement le *Muscus marinut* de Pline). L'emploi lui est sans doute connu par tradition médicinale selon les usages de sa communauté. Les recherches qu'il conduit sur cette algue font connaître ses remarquables

10. *Journal libre de la Corse*, 15 février 1834.

11. Diderot et D'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, t.IV, 1781 : « On trouva près de l'île de Corse, en 1620, une baleine qui avoit cent pieds de longueur. Son lard pesoit cent trentecinq mille livres. Il fallut employer les forces de dix-sept hommes pour tirer du corps de l'animal le gros intestin, dont la capacité étoit si grande, qu'un homme à cheval auroit pu y entrer. L'épine du dos étoit composée de trente-deux vertèbres. Cette baleine étoit femelle & pleine. On retira de la matrice un foetus qui avoit trente pieds de longueur, & qui pesoit quinze cent livres. »

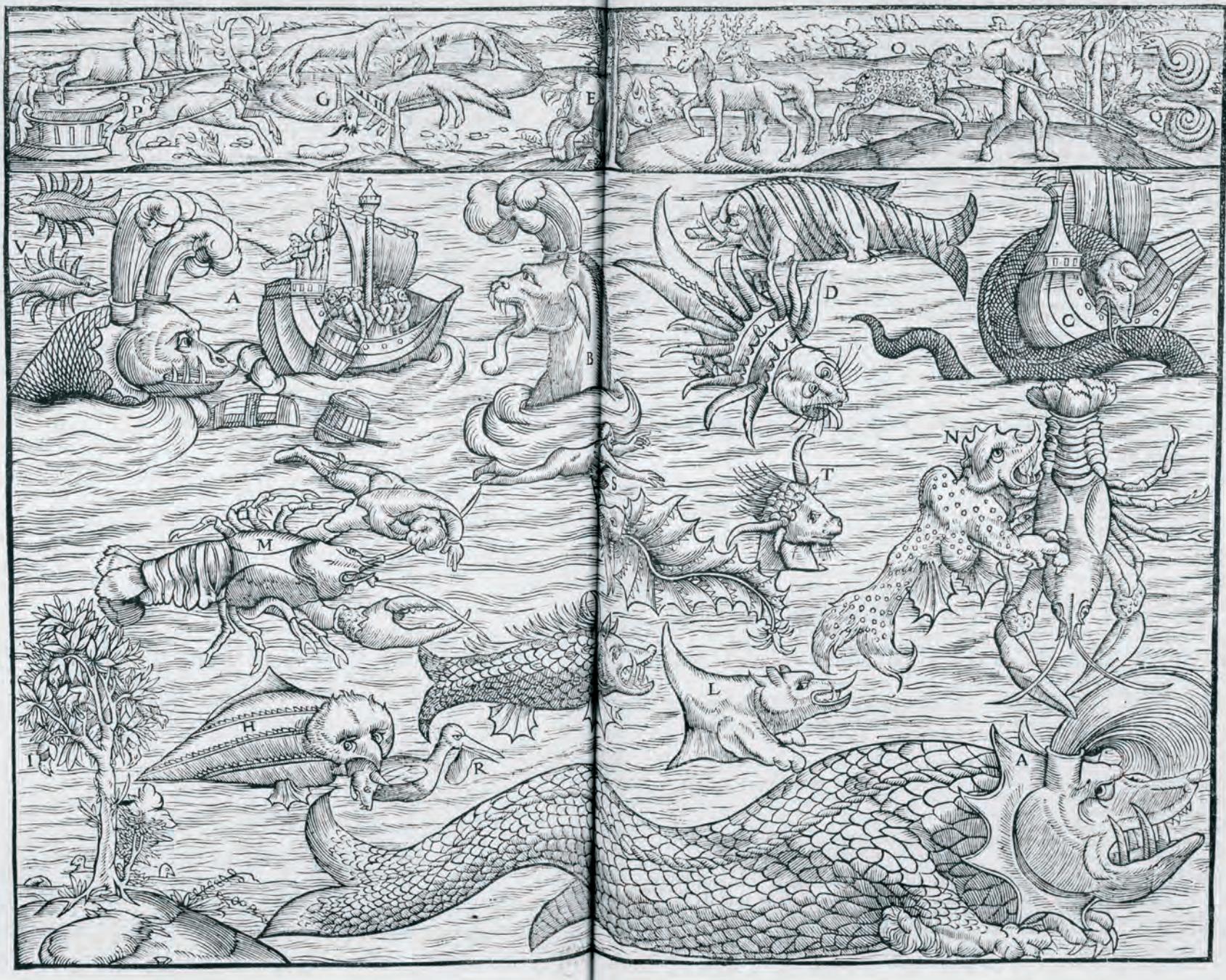
12. Au printemps 2010 (source AFP, 11 mai 2010), surprenante observation : une Baleine grise (*Eschrichtius robustus*) vivant en Pacifique Nord est vue au large d'Herzliya (Israël). Une population existait en Atlantique Nord-Est avant le xvii<sup>e</sup>, époque de sa disparition. Elle fréquentait la Baltique, la mer du Nord et la Manche, les eaux islandaises.

13. Avec une moyenne de 23 à 25 mètres pour l'hémisphère Nord ; le plus grand spécimen a été vu sur une plage de Géorgie du Sud, en 1903 (*La Revue maritime*, éd. du ministère de la Marine, 1951).

14. N°s 5 et 8 du *Journal du département de la Corse*, 21 novembre 1817 et 6 décembre 1817.

15. « Ce poisson n'a présenté aucune blessure à laquelle on puisse attribuer sa mort. La mer était calme. Comment est-il venu s'échouer près du rivage ? Est-il entré dans le petit détroit de l'anse en poursuivant sa proye ? S'est-il débattu inutilement pour se retourner et a-t-il succombé aux efforts qu'il a faits pour en sortir ? Cette opinion est probable. » *Journal du département de la Corse*, 6 décembre 1817. Mort naturelle, liée à l'âge ou à l'état de santé ?

LES MONSTRES MARINS, ET TERRESTRES, LESQUELS ON TROUVE EN BEAUCOUP DE LIEUX ES PARTIES SEPTENTRIONALES.



Sebastian Münster (1489 Ingelheim – 1552 Bâle), géographe, éditeur  
*Les Monstres marins, et terrestres lesquels on trouve en beaucoup de lieux es parties septentrionales*  
Paris, Bibliothèque nationale de France – Cat. 64

propriétés vermifuges hors de l'île et en vulgarisent l'utilisation<sup>16</sup>. Il en est gratifié d'un diplôme d'honneur de l'Académie de médecine.

Avis du spécialiste : le cadavre correspond à une Baleine franche (*Eubalaena glacialis*)<sup>17</sup> ! Son aire de distribution se limite à l'Atlantique Nord, elle ne s'aventure pourtant guère au sud du golfe de Gascogne<sup>18</sup>. Pour conforter sa détermination, Stephanopoli se fonde sur les travaux d'André-Marie-Constant Duménil (1774-1870)<sup>19</sup>.

Ce mammifère marin a-t-il pu errer dans les eaux méditerranéennes à la faveur d'un refroidissement ? L'histoire de la météorologie fournit quelques précisions utiles. Avant le désastre impérial, 1815 se marque par l'explosion cataclysmale du Tambora (Indonésie). L'éruption débute le 10 avril ; les répercussions climatiques sont planétaires. 1816 correspond en Amérique du Nord à « l'année sans été ». L'hiver reprend fortement mi-septembre, perdurant jusqu'au printemps suivant. En Europe, les conséquences sont moindres. Des effets se constatent fin juin 1815 à Londres, par des phénomènes optiques d'abord. Observés depuis septembre à octobre, ils se singularisent par des couchers de soleil prolongés aux couleurs sanguines<sup>20</sup>. L'an suivant, des deux côtés de l'Atlantique l'été est épouvantable, très froid et très pluvieux. Conséquemment, les récoltes désastreuses engendrent des famines. Juillet accuse en France un déficit mensuel moyen de 3 °C dans la capitale et la pluviuosité atteint deux à trois fois la norme mensuelle<sup>21</sup>. À n'en pas douter il y a des répercussions sur la température des eaux océaniques, au moins en surface, avec des courants riches en zooplancton dont les effets ont pu se faire sentir jusqu'en Méditerranée. À première vue, ceci étaye l'hypothèse de Stephanopoli.

Pour autant, il semble difficile d'adhérer à cette identification. L'examen d'un cadavre exige prudence : la décomposition génère des déformations corporelles et, faute d'appréhender correctement une anatomie, égare l'observateur vers des formes plus ou moins imaginaires<sup>22</sup>. Les mesures effectuées font état d'une « longueur, depuis le sommet de la tête à l'extrémité de la queue » de « 180 palini du pays » (soit 45 mètres). Or, la taille maximale reconnue varie entre 15 et 18 mètres. Même si l'on prend en considération une éventuelle régression par suite de mutations génétiques liées à l'exploitation de ce cétacé, il semble bien que l'on

16. *Alsidium Helmintocorton* que Stephanopoli désigne initialement *Leminthochorton*. Ce petit fucus est dénommé *arpa greca*, *u murzu marinu*, *arpa corallina* ou encore *arpa marine*; ailleurs : « coralline de Corse » ou « dentelle de Vénus ». Ses propriétés odoriférantes sont utilisées en parfumerie. Le *Bulletin de la Faculté de médecine de Paris* de 1812 précise, selon une note de Decandolle : « Les pêcheurs corses qui recueillent ce médicament, se contentent de racler les rochers où il leur paraît abondant, font sécher au soleil ce qu'ils ont détaché, et le vendent sans autre préparation aux marchands. » La collecte s'effectue effectivement à la main ou au râteau. Débarrassée des coquillages et autres résidus, on la conserve après séchage dans des sacs en papier ou des boîtes en bois, à l'abri de l'humidité. À la fin de la première décennie du xix<sup>e</sup>, les pêcheurs sont toutefois obligés d'aller sur les côtes de Sardaigne, parce qu'elle est devenue rare, la gestion de la ressource n'étant pas d'actualité...

17. Ce nom lui vient des hautes teneurs en graisses (36 à 45 % du poids total), permettant la flottaison du corps de l'animal mort, marqué au moyen d'un fanion avant d'être hissé sur le baleinier puis débité. On nomme aussi ce mysticète « Baleine des Basques » ou « Baleine de Biscaye » car celle-ci fut, depuis le Moyen Âge, cible privilégiée des chasseurs de cette région. Ce triste privilège lui vaut aujourd'hui de se trouver en grand danger d'extinction. Les Basques la nommaient *Sardako Balea*, c'est-à-dire « baleine vivant en troupe », ce qui s'est traduit mal à propos par « baleine des Sardes »; cf. Eugène Goyheneche Farnie, « La pêche à la baleine », *Cuadernos de Sección: Historia-Geografía* (2), Éd. Eusko Ikaskuntza, 1984, p. 7-24.

18. Le golfe de Tarente aurait connu l'échouage d'un mâle adulte de cette espèce, en 1877 (conservé au musée de Naples); cf. Van Beneden, 1889.

19. Dès 1803, au Muséum national d'Histoire naturelle, il succède à Lacepède (1756-1825), entré

en politique, et occupe la chaire d'ichtyologie. Mais Duménil ne la recevra officiellement qu'en 1825, après le décès de son titulaire.

20. Phénomène traduit dans l'œuvre de Turner (1775-1851), notamment *Didon construisant Carthage* (National Gallery, Londres).

21. O. et G. Weecksteen, « L'éruption exceptionnelle du volcan indonésien Tambora, en 1815, a-t-elle eu des répercussions climatiques dans le centre de la France ? » (première partie), in *L'AVÉ*, n° 82, Paris, Éd. Amateurs de volcanologie européenne, 1999, p. 17-21.

22. Il a été ainsi noté qu'en perdant sous l'effet de la putréfaction certaines parties de son corps, un requin pêlier peut acquérir une silhouette de plésiosaure » (Bernard Heuvelmans, *Histoire des bêtes ignorées de la mer. Le grand serpent de mer, le problème zoologique et sa solution*, Paris, Plon, coll. « D'un monde à l'autre », 1965).

demeure par trop éloigné du spécimen de Cargèse. Par conséquent, il faut admettre une erreur d'attribution. Dès lors, le meilleur candidat demeure un autre mysticète : la Baleine bleue (*Balaenoptera musculus*). Ce rorqual peut dépasser 30 mètres de long ; il est considéré comme le plus gros animal de tous les temps. L'animal étudié par le médecin demeure donc exceptionnel : il s'agirait du plus grand mastodonte jamais recensé dans le monde.

Seize hommes, dans « le vuide intérieur de cette baleine, après qu'on en a eu extrait les intestins et les autres viscères, y travaillaient sans gène à en détacher des lambeaux<sup>23</sup> ». La population locale profite de la graisse : ils « en ont retiré près de cent barils d'huile », mais auraient peut-être pu en avoir davantage (cf. *supra*). On vient même d'Ajaccio pour profiter de l'aubaine !

Celle qui fut trouvée morte sur la même côte, le 21 novembre 1830, au lieu-dit Pevani (Calcatoghju), éloigné au sud de Sagone, n'avait que 48 pieds, soit environ 14,60 mètres<sup>24</sup> (mais la queue est partiellement manquante). La découverte intervient tardivement : la mort est estimée antérieure d'une semaine, expliquant l'état de putréfaction avancé. Les gens du coin se sont mobilisés pour tracter la dépouille jusqu'au rivage et montent une garde armée jour et nuit autour de leur butin. Pour la circonstance, le préfet a fait le déplacement d'Ajaccio avec deux officiers de santé. Des acheteurs de Cargèse sont intéressés mais les vendeurs ne sont pas d'accord entre eux ; l'intervention du préfet et du commissaire de marine calme les esprits échauffés.

### La baleine de Solenzara

Décembre 1872 : échouage sur la côte orientale, vers Solenzara. Le docteur Tavera, alors médecin-chef du centre pénitencier agricole de Casabianda (Aléria), réalise l'autopsie et fait rapport au préfet Antoine-Charles Daunassans<sup>25</sup>. Les moyens manquent pour cette insolite dissection ; il est certain qu'une intervention de cette nature en demande d'importants et requiert, aujourd'hui encore, une coordination technique aussi conséquente que délicate dans sa mise en œuvre<sup>26</sup>. Le 6 janvier, le haut fonctionnaire mande au praticien quelques précisions. Dans son courrier, outre les détails concernant les données physiques (sexe, poids, taille, volume) ou la quantité d'huile qui se peut produire, le préfet souhaite avoir idée de ce qui a pu conduire l'animal à échouer : la résultante d'un fort coup de vent de Sud-Est (*u Levante*) ou le fait d'un prédateur ? D'autres réponses sont permises, il est toutefois à remarquer que la chasse baleinière n'entre nullement en considération, fût-elle locale et opportuniste ; pour autant, la valeur marchande des fanons ne lui échappe pas<sup>27</sup>. Le spécialiste est également questionné sur le coût éventuel d'une préparation du squelette et sur les conditions à réunir pour le succès de l'entreprise<sup>28</sup>.

### Les baleines d'Ajaccio

À la fin de 1877 ou de 1878, une autre Baleine bleue (*Balaenoptera musculus*) est retrouvée près d'Ajaccio. Il paraît même que « son squelette est conservé » (Van Beneden, 1889). Malgré nos recherches, nous n'avons pas pu découvrir l'établissement qui a en a bénéficié pour ses

23. *Journal du département de la Corse*, n° 8, 6 décembre 1817.

24. *Ibid.*, n° 48, 4 décembre 1830.

25. Antoine-Charles-Léon Daunassans, préfet de Corse du 9 août 1872 au 14 février 1873, puis du 28 janvier 1875 au 25 mai 1877. Dans les AD Corse-du-Sud, série M, aucun document ne semble traiter cet épisode dans les registres de l'administration préfectorale.

26. En France, le Réseau national Échouage composé de scientifiques, de bénévoles et de passionnés rend compte annuellement au ministère de l'Écologie de ses observations d'animaux morts ou vivants. Il récolte des données biologiques et écologiques.

27. « Les fanons, lamelles cornées destinées à la filtration, livrent au commerce l'article « baleine ». Cette matière première élastique et imputrescible sert à une multitude de productions manufacturières : tabatières fabriquées au tour, charpentes des parapluies et des crinolines, buses de corsets, badines et foulets de cavaliers, instruments de physique et de chimie... Les esquilles qui se détachent trouvent également à s'employer pour la fabrication d'éventails, de garnitures de cols, montures pour chapeaux... », *Dictionnaire du commerce et des marchandises, contenant tout ce qui concerne le commerce de terre et de mer*, Guillaumin (dir.), Paris, Guillaumin, 1841.

28. Selon l'esprit du temps, le préfet est animé d'une volonté de contribuer à l'enrichissement des connaissances sans exclure l'aspect commercial.

otre bon vouloir, mais l'intérêt qui me guide est ma meilleure excuse; je voudrais prouver que notre longue calomnie dans un moment peut appartenir à l'édifice de la science et qu'à tous regards, il est digne de l'attention du monde savant.

Agitez, monsieur le Docteur, la nouvelle expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Préfet  
Daunassans

CABINET  
DU  
PRÉFET DE LA CORSE.

Ajaccio, le 6 Janvier, 1873.

Monsieur le Docteur,

Je viens de lire avec le plus vif intérêt le très-remarquable rapport que vous m'avez adressé au sujet du baleine échoué sur la plage de la Solenzara. Votre travail est aussi complexe qu'il puisse l'être avec l'inépuisabilité des moyens d'investigation qui se trouvent à votre disposition. Aussi je vous prie de recevoir ici déjà l'expression de ma satisfaction et tous mes remerciements pour l'impassionnée que vous avez montrée dans cette circonstance à satisfaire aux désirs que je vous exprimais dans l'intérêt de la science. Le document dont vous faites preuve chaque jour dans votre si périlleuse et si dangereuse lutte contre les éléments lethifères qui déciment le dominion de l'astabian, vous avait déjà plu au plus haut, monsieur le Docteur, dans mon estime et ma sympathie; votre rapport sur le baleine de la Solenzara me touche, malgré votre modestie, que, comme tous les praticiens

distingués, vous ne dédaignez aucune branche scientifique.

Je vais adresser votre rapport au ministre de l'Instruction publique, lui signaler le zèle dont vous avez fait preuve dans cette circonstance et lui demander les instructions au sujet de l'acquisition à désirer du squelette; mais je pense qu'on reclamera d'autres évidences, et c'est en cherchant à les prouver (de façon à transmettre les réponses rapidement) que je viens encore avoir recours à votre bonne volonté.

Voici quelques questions principales auxquelles je vous serai reconnaissant de répondre le plus promptement possible.

1<sup>o</sup> A quel sexe appartient le sujet que vous avez examiné? (A mon faible bagage d'instruction universitaire ne me fait pas défaut, chez les mammifères du genre baleine, cette recherche n'est pas très difficile, en regard au développement des organes de la génération et surtout de l'allaitement.) Je pense que c'est une omission de votre rapport.

2<sup>o</sup> Au moyen de calculs basés sur le poids relatif de certaines portions de graisse, de muscles et os et en tenant compte de la perte de sang, etc., etc., serait-il possible d'évaluer approximativement le poids total de la baleine. (Il serait aussi très utile d'avoir le volume.)

3<sup>o</sup> Pourriez-vous me fournir un croquis d'ensemble de l'animal échoué, indiquant sa forme générale et sa position sur la plage (orientée).

4<sup>o</sup> A quelles causes peut-on attribuer cet échouage? (violence de la mer soulevée par le vent de S. E., poursuite de la baleine par d'autres poisssons, etc., etc.)

5<sup>o</sup> Quel serait le prix d'acquisition du squelette? (Si minime qu'il puisse être.)

6<sup>o</sup> A quelle somme pourriez-vous évaluer les frais de préparation de ce squelette, en calculant toutes les dépenses, de telle sorte que votre document scientifique ne vous devient pas onéreux, ce que je ne saurais accepter sous aucun rapport?

7<sup>o</sup> Où et comment pourriez-vous pratiquer la préparation du squelette?

8<sup>o</sup> Serait-il possible d'acquérir quelquesuns des plus beaux fanons et à quel prix?

9<sup>o</sup> Savoir, autant que faire ce peut, la quantité d'huile produite?

10<sup>o</sup> Vous parlez de requins qui auraient entamé le cadavre échoué; ces terribles squales sont-ils donc habituellement sur les côtes de Corse?

Vous le voyez, monsieur le Docteur, j'abuse de

collections ; un fonds naturaliste au lycée Fesch ? En 1869, c'est un cachalot dont la mémoire populaire fait état. Ces cas demeurent jusqu'ici peu documentés.

Le 6 janvier 1908, autre échouage sur la rive Sud du golfe d'Ajaccio, au niveau des rochers de Cala d'Orzo (Coti-Chiavari). Les Douanes et la Marine prennent l'affaire en main et, « à l'aide de forts cordages, on entraîna le cétacé dans la rade d'Ajaccio, au lieu-dit Richanto [sic]<sup>29</sup> ». Deux clichés témoignent de l'événement<sup>30</sup>, donnant à penser qu'il s'agit d'un rorqual. Sa longueur est de 15 mètres<sup>31</sup>. Le cétacé est-il mort de cause naturelle, a-t-il été victime d'une rencontre avec un bateau<sup>32</sup> ou de l'électrique prédation de l'Orque (*Orcinus orca*), qui évolue au sein de groupes nomades pour chasser occasionnellement en Méditerranée<sup>33</sup> ? La carcasse échouée semble en assez bon état, exception faite de la mâchoire. La langue et les lèvres ne sont-ils pas des mets de choix pour ce tueur (Van Beneden, 1889) ? La presse ne donne aucune précision à ce sujet.

29. Pour Ricanto; *La Dépêche de Corse*, n° 86, 9 janvier 1908.

30. L'article annonce une édition et cite le nom de Dumont, connu des cartophiles. Erreur, confusion, méprise ? Nous n'avons pas retrouvé trace de ces documents mais, le 25 janvier 1908, *L'Illustration* reproduit deux clichés signés Octave Oudinet, photographe-éditeur qui viendrait du petit village de Champigny-sur-Aube.

31. Il s'agit d'un Rorqual commun (*Balaenoptera physalus*) ou d'une Baleine de Minck, petit rorqual (*B. acutorostrata*), toutefois moins fréquent en Méditerranée. Dans le premier cas, ceci ne constitue pas le maximum de croissance.

32. Il s'est effectivement trouvé sur la voie empruntée par les navires remontant de Bonifacio, de Propriano, d'Ajaccio et de Sardaigne vers Nice, Marseille, Toulon ou Gênes.

33. On connaît les capacités d'ajustement de l'écologie comportementale de l'orque en fonction des proies disponibles.

34. N° 8, 6 décembre 1817.

35. Donné comme *Hyperoodon Butzkopf*, synonyme valide mais moins usuel que *H. ampullatus*.

36. Le secteur a fait l'objet d'un aménagement urbain en front de mer dans la seconde moitié du siècle : la Promenade des quais.

37. Les deux pectorales étaient « longues seulement de 48 cm sur 17 cm de largeur » ; la dorsale, « située à 1,25 mètre de l'extrémité de la queue, recourbée en arrière » n'avait « que 20 centimètres de hauteur ; enfin d'une queue terminée par une large nageoire horizontale et à lobes égaux, ayant plus d'un mètre [...] ».

L'état de fraîcheur permet d'affirmer que la découverte intervient peu après l'échouage. Tout soupçon de pêche baleinière est écarté. À grande échelle, on sait cette dernière réputée difficile et trop peu productrice d'huile pour assurer une rentabilité efficiente en Méditerranée. Une hypothèse porte sur une pratique ponctuelle, opportuniste. Les données journalistiques précisent qu'un dénommé « Michaud a été déclaré adjudicataire pour la somme de 70 francs ». L'habileté des intervenants, décernée sur le visuel intitulé « le dépeçage », nous conduit à un intéressant rapprochement avec une mention relevée en 1817 dans le *Journal du département de la Corse*<sup>34</sup>. À propos du premier échouage de Cargèse, il était précisé que « les marins d'Ajaccio mieux instruits, ont été charger [sic] deux bateaux de ses chairs et en ont aussi retiré beaucoup d'huile ».

### Le pseudo-Hypéroodon de Bastia

En 1842, une Baleine à bec, Hypéroodon<sup>35</sup> supposé, s'échoue au pied de Bastia (Doumet, 1842). Les vagues amènent le cadavre sur les rochers de la Punta<sup>36</sup>. Ici encore, il se trouve un naturaliste amateur pour examiner les restes. La Corse constitue sans nul doute le terrain d'un attrait puissant pour cet homme, avide de connaissances et reconnu comme botaniste averti. Émile Doumet se passionne aussi pour la minéralogie, s'intéresse à l'archéologie et se pique également au jeu de la détermination et de la classification du vivant. En 1838, il épouse la nièce du très renommé comte de Lacepède, lien qui renforce son attrait pour une discipline alors en plein essor.

De l'extrémité de la mâchoire à celle de la queue, le mammifère marin mesurait 5,08 mètres pour une circonférence de 3,25 mètres, derrière les pectorales<sup>37</sup>. Le poids est évalué à près de 1,20 tonne. La mâchoire inférieure, dépassant légèrement la supérieure, était armée à son extrémité de deux dents. Ordinairement aiguës, rainurées longitudinalement et un peu arquées en dedans, elles sont longues de 6 à 7 centimètres chez les gros individus. Celles-ci, brisées, n'offrent plus que leur base. « À partir des commissures de la bouche, qui était petite comparativement à la grosseur de l'animal, la tête s'élargissait subitement en forme de cône renversé et se confondait ensuite avec le reste du corps. Les yeux, situés vers le milieu de la tête, étaient disproportionnément petits, n'ayant que 3 centimètres de diamètre. Au sommet du crâne se trouvait l'orifice commun des événets, ayant la forme d'un croissant dont les pointes

étaient dirigées en arrière.» Ce spécimen présente de nombreuses blessures. L'observateur note surtout deux marques distinctes qu'il interprète comme traces «des mâchoires meurtrières d'un requin de grande dimension, dont les dents avaient profondément sillonné les flancs de son ennemi».

Rien n'indique que les Bastiais dépècent l'animal pour son huile, mais on est en revanche assuré de ce que le naturaliste emporte les ossements sur le continent, à destination du petit musée fondé à Sète par ses soins. Localement, il n'existe aucune structure adaptée pour conserver et présenter ce squelette. La Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse n'est fondée qu'en 1898. Elle contribue ensuite à la naissance du musée de Bastia. Malheureusement, l'essentiel des collections et l'intégralité de ses archives disparaissent au cours de pillages perpétrés en 1942 et 1943. Une lombaire de cétacé subsiste avec quelques autres pièces, dont nous ignorons l'origine (communication personnelle de E. Cornetto). En Corse, il semble malheureusement qu'il n'y ait jamais eu de collection d'Histoire naturelle réellement digne de ce nom.

Quoi qu'il en soit, cette apparition sur les côtes de l'île est un phénomène suffisamment atypique et exige vérification. Outre la rareté de l'animal, la distribution se limite à l'Atlantique septentrional (ce qui lui vaut plus communément le nom d'*Hypéroodon boréal*), même s'il descend l'hiver, en formation, jusqu'au Cap-Vert. Le descriptif et le dessin complétant la note incitent un chercheur à reconnaître un individu d'une nouvelle espèce, dénommé pour la circonstance *Hyperoodon Doumetii*, Gray 1850, ainsi baptisé en hommage à son découvreur. La postérité est courte: le zoologiste Paul Gervais (1816-1879) fait une nouvelle expertise du squelette et invalide définitivement cette dénomination scientifique. Il ne s'agit pas d'un *Hypéroodon* mais d'une Baleine à bec de Cuvier (*Ziphius cavirostris*), décrite et étudiée antérieurement. Certes, sa physionomie est proche<sup>38</sup>. À la décharge de l'auteur, l'un et l'autre ne se différencient que difficilement par des caractères ostéologiques. Néanmoins, le dessin inédit du crâne a permis des rapprochements avec d'autres exemplaires et de rectifier l'attribution initiale (Fischer, 1867).

### Les échouages aujourd'hui

De nos jours, les échouages rythment irrégulièrement la vie insulaire. Le 16 avril 2003, est signalé un double échouage sur les falaises de Confini (Cargèse). Selon toute vraisemblance, il s'agit d'une mère et de son petit. Ces baleines sont également identifiées comme Baleines à bec de Cuvier. Peu facile d'accès, plusieurs jours passent avant que les spécialistes puissent pratiquer les examens requis. Le jeune sujet, mieux conservé, présente une plaie perforante circulaire profonde sur le côté gauche, probable impact d'une balle (Dhermain, 2003). À cette pratique déjà condamnable en temps ordinaire, on ajoutera que cette espèce inoffensive n'entre aucunement en «compétition» avec les pêcheurs. Les contenus stomacaux révèlent différents types de calmars des grandes profondeurs. Le plus ordinairement, heureusement, ces funestes destins ne sont pas l'œuvre d'instincts aussi primaires mais davantage de maladies ou des méfaits de la pollution.

Pour terminer, notons enfin que le cadavre putréfié d'un Cachalot (*Physeter macrocephalus*) s'est retrouvé spiaggia San Francesco à Ajaccio, le 27 octobre 2003, face à la citadelle.

<sup>38</sup>. Paul Gervais, *Histoire naturelle des mammifères*, Paris, Éd. L. Curmer, 1855. L'Institut océanographique de Monaco possède une dent d'un autre spécimen, échoué en 1906 à Scalo, marine de Pino (Cap Corse); don Domingo Franceschi (3 juillet 1911; n° inv. VS-0000294 / 95 4058).

PARAÎSSANT  
LE DIMANCHE

37<sup>e</sup> Année - N° 1855

On s'abonne dans tous  
les bureaux de poste

Les Manuscrits ne sont  
pas rendus

# LE PETIT JOURNAL

ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois Un an

FRANCE & COLONIES

6 fr. 10 fr. 18 fr.

UNION POSTALE

8 fr. 50 15 fr. 28 fr.



UN MONSTRE MARIN CAPTURÉ EN MÉDITERRANÉE

Voir, dans ce numéro, un article sur Galliéra, sauveur de Paris

Un monstre marin capturé en Méditerranée. In *Le Petit Journal illustré*, n° 1855 – 11 juillet 1926  
Paris, Bibliothèque nationale de France – Non exposé

Après une tentative infructueuse pour couler la dépouille de ce mâle de 11,40 mètres, la pilotine du port l'a tractée en mer (Dhermain, 2003) avant dynamitage. Un examen scientifique avec prélèvements de dents et de lards a été pratiqué<sup>39</sup>. Les investigations dépassent la portée taxonomique pour tenter de cerner les populations de mammifères marins, leurs effectifs, leurs états sanitaires, leurs pratiques alimentaires et leurs filiations...

## Le Phoque moine

### Une vieille connaissance

Unique pinnipède de Méditerranée, le Phoque moine (*Monachus monachus*) regorgeait autrefois dans l'ensemble de cette aire, ainsi qu'en Adriatique. On rencontrait ce Phocidé également en mer Noire et en Atlantique, de Gibraltar à la Mauritanie (Marion et Sylvestre, 1993). Les fossiles prouvent son existence depuis quinze millions d'années<sup>40</sup>. L'homme atteste de sa présence depuis dix-huit mille ans : en font foi neuf gravures le représentant sur les parois de la grotte Cosquer (cap Morgiou, Marseille)<sup>41</sup>. L'influence du milieu marin sur l'iconographie pariétale est indéniable : outre le Grand pingouin (*Pinguinus impennis*), définitivement disparu en 1844, plusieurs poissons ont été identifiés, avec des méduses ou des poulpes (Clottes et al., 1992). Cet ensemble sans équivalent n'illustre pas la faune de manière naturaliste mais, étant donné son importance, sert de support vraisemblable aux mythes et rituels magico-religieux. Les phoques se reconnaissent assez facilement : corps fusiforme, tête massive et globuleuse pourvue de moustaches tombantes, membres postérieurs natatoires, pattes antérieures flanquant une courte queue épaisse... On note parfois un animal traversé par un long signe barbelé qui constituerait un harpon. Une prise de cette nature pouvait produire de quoi nourrir, vêtir et éclairer les chasseurs, mais jusqu'ici les témoignages archéologiques manquent. Curieusement, jusqu'à présent aucune investigation concernant la Préhistoire ou la Protohistoire n'a livré, en Corse, le moindre indice d'une quelconque présence du Phoque moine sur les rivages insulaires. Aucun vestige culinaire, aucun témoignage vestimentaire d'aucune sorte. Cette absence peut partiellement résulter de la disparition des sites avec l'exhaussement du niveau de l'eau.

<sup>39</sup>. Sous la direction de M<sup>me</sup> C. Cesarini, Groupe d'étude des cétacés de Méditerranée – Corse, Réseau des Échouages méditerranéens.

<sup>40</sup>. Outre celle de Méditerranée, il existe deux espèces : le Phoque moine hawaïen (*M. schauinslandi*) et le Phoque moine des Caraïbes (*Monachus tropicalis*) ; ce dernier, porté disparu depuis 1950, est donné définitivement éteint depuis 1994 par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).

<sup>41</sup>. L'entrée se trouve aujourd'hui à plus de 30 mètres sous l'eau ; la cavité est plus haute. Le niveau de la mer, à l'époque de son occupation, était plus bas avec la présence d'importants glaciers.

<sup>42</sup>. Les trihémioboles archaïques à la tête de phoque de type phocéen.

L'origine de Phokaia, Phocée, cité grecque d'Asie Mineure (fondée entre le X<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et d'où sont originaires les marins qui fondent les colonies de Massalia, Marseille, et d'Alalia, Aléria), se nomme Foça en turc. Son nom proviendrait des hordes de phoques qui peuplent alors les baies et les îles rocheuses, affectionnant les plages de sable et les rochers ensoleillés. L'animal est représenté sur des pièces datant de 500 avant J.-C.<sup>42</sup>.

De l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle, le phoque se rencontre tout autour de la Méditerranée. Il apprécie les côtes les plus isolées, tandis que les femelles parturientes mettent bas dans des grottes littorales. Pour autant, il est certain qu'ils ont fait l'objet d'une chasse pour leur viande, leur graisse, leur peau, et leur huile qui alimentent les lampes des Anciens. Certaines parties de l'animal possédaient, prétendument, des propriétés thérapeutiques ; ainsi, sous l'oreiller, une

43. *Oeuvres morales, Propos de table* (D, 664 c).

44. L'archipel des Moines, au large de Roccapina; entre Ajaccio et Sagone, près du grand Capo, la *cala di a munaccia* ne renvoie pas au monachisme... Même à Cargèse, avec l'existence certifiée d'une communauté bien tardive de moines basilien, on note une grotte Molendinu près d'une pointe des Moines et de Portu Monaci pour n'en citer que quelques-uns... À titre comparatif, A Munaccia d'Orezza ou d'Auddè ont effectivement des origines religieuses.

45. Le mouvement anachorète naît à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Vers 350, en Italie du Sud sous domination byzantine, des ermites se regroupent pour prier et agir par exemplarité. C'est grâce à l'action des moines que les campagnes seront lentement christianisées.

46. «[...], mais aussi la facilité avec laquelle, sans source aucune, des entités monastiques se voient affublées de rôles qu'elles n'eurent probablement jamais, sinon dans des cas précis pour lesquels les sources documentaires existent bel et bien, comme pour l'assistance aux pèlerins et aux démunis ou pour des missions évangélisatrices dans des conditions particulières.» (Pergola, 2011).

47. Entre Saint-Florent et Nonza existe d'ailleurs la Punta Vechiaia.

48. Sans parler de la dynamite, on peut évoquer le sort des bébés, menacés de noyade près des grottes par les filets. Ces animaux ont aussi la réputation d'être (trop) curieux.

49. Mais la première cause demeure l'accrochage sur les roches.

50. De manière non exhaustive, le Phoque moine mange des congres, des murènes, des muges, des corbs, des rougets, des saupes, des dentis, des bars, des pageots, des mérous et autres serranidés, des sars... Il peut aussi absorber des algues.

51. À ceci s'ajoute un certain opportunitisme alimentaire: à L'Île-

patte protégeait des insomnies, une ceinture en peau était un souverain remède contre le mal de reins et facilitait l'accouchement. Pour éviter le foudroiement du mât de leur navire, Plutarque affirme que les marins ioniens en enveloppent la pointe d'une peau de phoque, censée générer résistance et force répulsive face à la foudre<sup>43</sup>.

La toponymie est riche d'îlots ou de sites côtiers dédiés aux « moines » (Miniconi, 2009)<sup>44</sup>. Certains sont tentés d'établir un lien avec le mouvement anachorète<sup>45</sup> dont les membres auraient fait, en Corse, des émules du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Nombre d'ermites sont supposés avoir vécu sur le littoral (à l'image de Capraia), loin de tout, construisant des pontons pour aider voyageurs et navires en difficulté d'accostage dans des endroits malaisés, et gagner ainsi et leur salut et leur pain quotidien. Il n'en est rien. Si l'on se départit de cette image romantique de l'isolement et que l'on examine objectivement les données historiques, un constat négatif paraît bien s'imposer.

Aucune structure monastique ne semble exister dans l'île, au moins tout au long du VII<sup>e</sup> siècle. (Pergola, 2011).

Les périodes suivantes n'inversent pas la tendance.

Les dérives les plus communes, à propos d'un possible réseau monastique pré-médiéval, sont certainement liées [...], à la fois à la manière dont trop systématiquement l'historiographie moderne et contemporaine accepte les faux médiévaux qui furent rédigés pour inventer, sinon l'existence, du moins la puissance économique de celles ou d'ermitages du Haut Moyen Âge [...]<sup>46</sup>.

Mais le moine désigne également, en français, un autre animal marin : le Requin gris (Hexanchus griseus). Peut-être convient-il donc de ne pas généraliser et de se remémorer, par ailleurs, que ce phoque se nomme localement *u vechju marinu*, « le vieux marin »<sup>47</sup>.

Fuyant l'Homme, les colonies se réfugient dans des grottes semi-immersionnées et dans des recoins inhospitaliers, en principe inaccessibles. Proche de Galéria, la grotte Courtois, profonde cavité protégée de la houle, abrite un tel reposoir; son assise est formée d'une large banquette de posidonies hors d'atteinte des plus vives eaux (Salotti et Pereira, 2009). Les restes de quatre individus y sont découverts et l'on observe un total de dix-huit baugues, attestant de la présence d'adultes et de juvéniles. Les analyses assurent une datation entre 1500 et 1653.

### Triste jeu de massacre

En Méditerranée, aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, le Phoque moine est encore très prisé, d'abord pour sa chair, ensuite pour sa fourrure. De sa graisse, on extrait de l'huile pour l'éclairage et la fabrication du savon. Mais, finalement, la motorisation lui porte un coup fatal. Les traditionnelles barques de pêche ne se limitent plus au rayon d'action qu'imposent les vents et la force des rameurs: il devient possible d'explorer des sites vierges de toute exploitation. Sans oublier le fait que ces animaux sont victimes de certaines pratiques<sup>48</sup>, l'intensification constante de la pression exercée sur les stocks de poissons transforme vite les phoques en concurrents dangereux. On les accuse d'endommager les filets, tout comme les dauphins, les tortues, ou les requins<sup>49</sup>. Leur mode alimentaire les condamne de facto. Le régime de ce carnivore est effectivement à nette dominante piscivore<sup>50</sup>. Il comprend aussi des langoustes, des homards, des crabes et autres crustacés, des sèches, des poulpes<sup>51</sup>. Il s'alimente donc dans les eaux

côtières peu profondes où ses mœurs sont plutôt nocturnes. Quotidiennement, un adulte mange une moyenne de 15 kilos de poissons, soit 5 % de son poids.

Partout en Méditerranée s'organisent traque et extermination. La raréfaction se constate progressivement entre 1920 et 1930, le plus grand déclin s'observe dans les années soixante. Sans scrupule et sans remords, ils furent massivement anéantis de Corse à cette époque, de Sardaigne dans les années soixante-dix, de Tunisie, Algérie et Espagne au cours des années quatre-vingt. Algues toxiques, *Morbillivirus*<sup>52</sup> et tourisme outrancier accentuent encore sa disparition. Le fait devient assez significatif pour qu'on signale, en 1963, un solitaire dans une grotte sous-marine des bouches de Bonifacio<sup>53</sup>. Les groupes diminuent significativement. C'est dans le cours des années soixante-dix que l'un des derniers spécimens de Corse est aperçu dans son ultime refuge : la presqu'île de Scandola. Entre Galéria et Porto, cette zone demeure pratiquement imperméable par voie terrestre. On prête à un pêcheur de la région, Nino le Sarde, la triste responsabilité d'y avoir éliminé à coups de fusil les derniers phoques (Meinez, 2008). Comme d'autres pêcheurs, il considérait ces animaux comme une calamité. Il les accusait, d'une part, de se servir dans ses filets pleins et, d'autre part, d'endommager et de ruiner ses engins par cette pratique opportuniste. Ainsi justifie-t-il d'avoir éradiqué ces animaux, peu avant création de la réserve<sup>54</sup>. Les pouvoirs publics ont parfois prêté leur concours et, pour cette sinistre besogne, on recourt aux grands moyens : dynamite, tirs d'obus... ou l'on distribue même à cette fin des fusils de guerre, comme à Girolata (communication personnelle de F. Allegrini-Simonetti). Des témoignages diffus font néanmoins mention, en 1973, de l'observation d'un sujet isolé, au sud de Propriano (Corse-du-Sud). Aucun autre enregistrement ensuite, pendant longtemps...

Sur les rivages continentaux, il était autrefois abondant à l'est de Marseille : une colonie importante subsistait aux îles d'Hyères jusque dans les années 50. Aujourd'hui, on ne recense que quelques petits groupes très isolés, en Grèce, sur les côtes de l'ancien Sahara espagnol et à la pointe du Cap-Blanc (Mauritanie). Bien que légalement protégé, la destruction de son habitat, la diminution de ses ressources alimentaires et son élimination physique par les pêcheurs (filets ou fusils) ont réduit sa population de manière drastique, pour ne compter guère plus que quelque deux cents individus (1996).

Rousse, dans les années trente, on pouvait le voir près d'enclos à cochons et de décharges voisines, en quête de quelques nourritures (communication personnelle de F. Allegrini-Simonetti).

**52.** Le *Morbillivirus* provoque des lésions de l'appareil respiratoire et du système nerveux et une congestion généralisée des organes. En Méditerranée, il affecte également les cétacés.

**53.** Au xixe, Stefano Serafino (1796-1843), docteur en médecine bonifacien, précise que «des phoques vont faire leurs petits dans les grottes de Bonifacio» (Robiquet, 1835). Dans les années soixante, l'ancienne grotte de l'Orca («la jarre» en bonifacien), aujourd'hui à ciel ouvert, est tenue pour l'un des derniers sites de reproduction du Phoque moine en Corse.

**54.** Qui intervient le 9 décembre 1975.

### Phoque moine, le retour ?

Les dernières observations insulaires datent du début des années quatre-vingt et intéressent le secteur de Bonifacio. Après plusieurs années d'absence totale, quatre nouveaux témoignages ont été enregistrés par l'Office de l'environnement corse. Ils s'échelonnent entre février et avril 2007 et concernent à nouveau la côte sud-ouest (CRMM et RNE, 2007). Ces mentions indépendantes les unes des autres font état d'un solitaire dans les bouches de Bonifacio, sur la côte occidentale ensuite – dans le golfe de Lava notamment –, puis dans la zone de Saint-Florent. Ces relations sont-elles toutes fiables ? On ne dispose hélas d'aucune preuve concrète justifiant une publication dans une revue plus officielle (communication personnelle de J.-M. Culoli). Même en admettant leur recevabilité, une inconnue demeure : s'agissait-il d'un seul et même individu ou de sujets différents ? Ce que l'on connaît des mœurs de l'animal nous incite à la prudence et, malheureusement, à postuler en faveur de

la première hypothèse. On sait effectivement un jeune adulte bien plus mobile que de très jeunes congénères (évoluant plus volontiers en binôme lorsqu'ils sont à peine sevrés et demeurant au plus près du reposoir) ou de plus âgés : ses habitudes lui valent parfois de se déplacer sur des centaines de kilomètres. Chassés massivement par l'homme, il est également possible que ces mammifères aient adopté un mode de vie différent de celui auquel ils adhéraient antérieurement, lorsqu'ils étaient en nombre. Relativement peu grégaires, ont-ils développé davantage une tendance à l'individualisme ? Officiellement en tout cas, aucun autre recensement n'est intervenu en Corse depuis cette époque mais, en juin 2009, un autre jeune spécimen errant a été repéré en mer Tyrrhénienne, à proximité de l'île toscane de Giglio (Italie), devant la tour de Campese<sup>55</sup>.

Le statut de l'espèce est très critique, avec menace d'extinction à l'échelle de la Méditerranée. Une recolonisation paraît difficile au nord du bassin occidental, malgré un statut de protection : trop d'habitats sont dégradés de façon irréversible. La plus grande menace réside dans les affres du tourisme de masse, avec une présence humaine indésirable sur les lieux de reproduction et d'alimentation. Dans la partie occidentale, le parc maritime protégé du cap Carbonara, en Sardaigne, offre au *bue marino* (ou *foca monaca*) un site naturel côtier protégé depuis l'an 2000.

## Les tortues

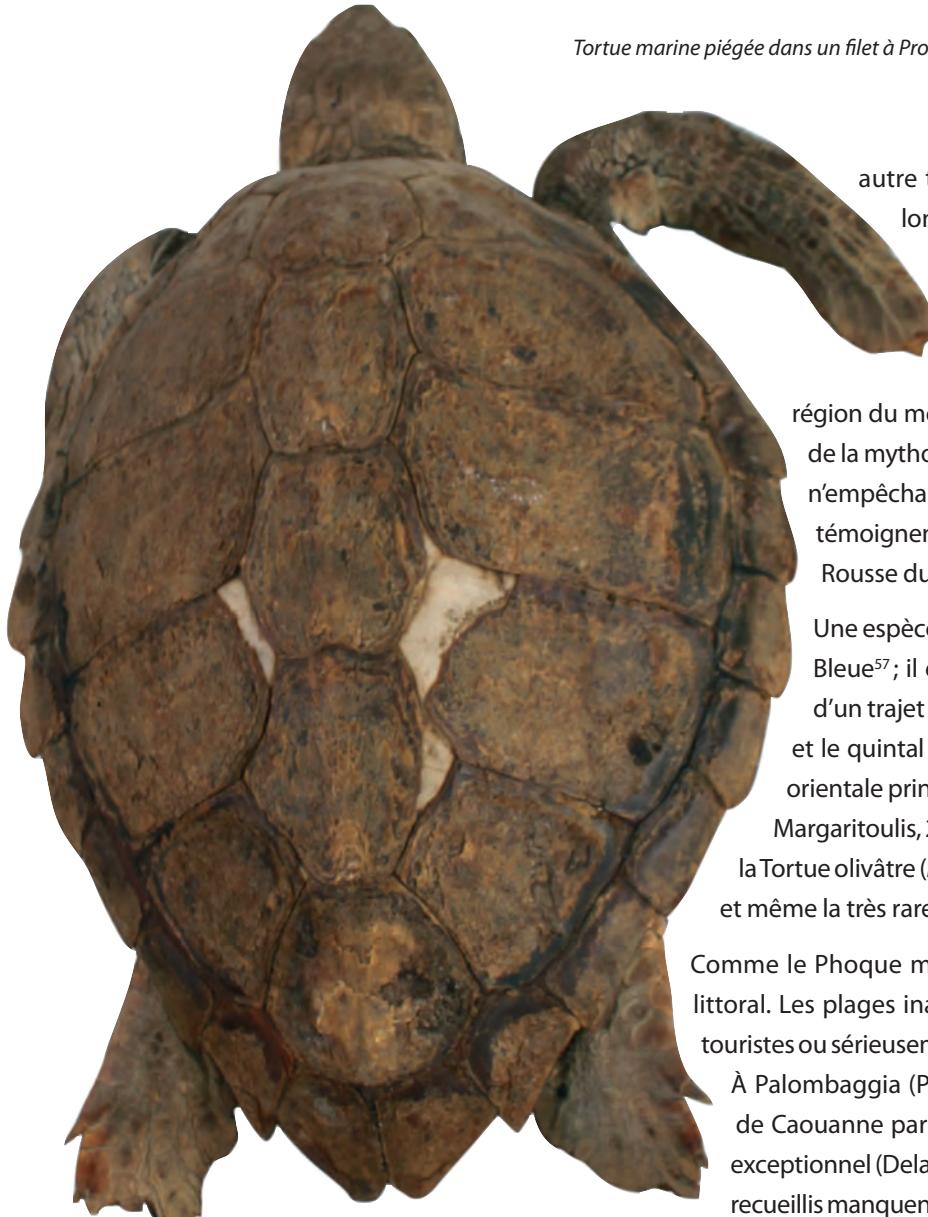
### La malédiction des Recco

Sur onze enfants que compte la famille Recco, cinq connaissent une mort violente, parfois non élucidée ; deux sont condamnés pour homicides. Le premier, selon l'expression d'un avocat, est un «Janus, aimable et gentil sur terre, violent et furieux en mer». Un second, en 1960, pêche dans le Valinco... à la dynamite, malgré l'interdiction et les dommages évidents causés à l'environnement<sup>56</sup>. Il se fait surprendre par un garde maritime de Propriano et risque l'amende. Mais les choses s'enveniment ; il lui tire dessus et le tue. Un troisième, Ernest-Toussaint, exerce le métier de corailleur. Il plonge à l'air comprimé jusqu'à 90 ou 100 mètres. En 1971, accompagné d'Albert Falco, Cousteau désire tourner un film sur l'or rouge de Méditerranée. L'équipe prospecte à Bonifacio. Ils entendent parler du pêcheur dont l'organisme ne semble pas subir les effets de la narcose. Avec des gestes coordonnés et précis, il récolte jusqu'à 10 kilos de corail en l'espace d'un quart d'heure tout au plus. De cette rencontre exaltée entre passionnés de plongée naît un film : *Les Fous du corail* (1975). Ernest-Toussaint est assassiné quelques années plus tard...

Une malédiction pèserait sur cette famille. Elle serait liée au fait que le père ait couché ses enfants dans la carapace d'une tortue géante, dont il avait tranché la tête malgré les pleurs de l'animal. Diverses carapaces ornaient d'ailleurs sa paillote (O. Debanne, communication personnelle) en guise de trophée. On peut se demander si de tels propos ne sont pas destinés à alimenter des tabloïdes en mal d'histoires à sensation car, pour la Corse, nous n'avons pu recevoir aucun

55. «*Foca monaca avvistata all'Isola del Giglio*», *Il Tirreno*, 9 juin 2009.

56. Jusque dans les années quatre-vingt, à la tour de *Santa Maria di a Chjapella* (Rogliano), il n'était pas rare de trouver le matin des poissons flottant ventre en l'air (communication personnelle M. Delaugerre). Cette pratique, interdite en France depuis 1853, s'est bien généralisée sur les côtes de Corse, fin xix<sup>e</sup>. La Seconde Guerre mondiale a pu favoriser cette pratique. Certains, comme Saint-Exupéry, se sont alors laissés gagner par cette pratique... Après le conflit, l'usage s'est intensifié avec les stocks trouvés.



Tortue marine piégée dans un filet à Propriano

autre témoignage semblable. Les tortues marines sont, depuis longtemps, considérées comme des êtres pacifiques...

### Ces bêtes infernales du Tartare

Le mot «tortue» aurait néanmoins pour origine le «Tartare», région du monde la plus profonde, placée au-dessous même des Enfers de la mythologie gréco-romaine et soutenant les terres et les mers. Ceci n'empêchait nullement la consommation de ces animaux, comme en témoignent deux plastrons trouvés en 1985 sur l'épave de *dolia* de L'Île-Rousse du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. (fouille Hervé Alfonsi, ARCA Marina).

Une espèce, la Caouanne (*Caretta caretta*), est autochtone de la Grande Bleue<sup>57</sup>; il est parfois donné d'en apercevoir un spécimen, à la faveur d'un trajet entre Corse et continent. Elle peut dépasser 1 mètre de long et le quintal et demi. Plusieurs observations sont recensées, sur la côte orientale principalement. D'autres font un passage occasionnel (Casale et Margaritoulis, 2010): la Tortue imbriquée, ou Caret (*Eretmochelys imbricata*), la Tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*), la Tortue luth (*Dermochelys coriacea*<sup>58</sup>) et même la très rare et petite Tortue de Kemp (*Lepidochelys kempii*).

Comme le Phoque moine, elles sont victimes d'une occupation expansive du littoral. Les plages inaccessibles où pondent les femelles sont envahies par les touristes ou sérieusement amputées par les aménagements qui leur sont destinés.

À Palombaggia (Porto-Vecchio), en novembre 2002, la découverte d'un nid de Caouanne partiellement endommagé par la mer devient un événement exceptionnel (Delaugerre et Cesarini, 2005). Autrefois, même si les témoignages recueillis manquent de fiabilité, il semble qu'elle se reproduisait en Corse<sup>59</sup> jusque dans les années 40; cette espèce ne compte plus aucune aire de ponte<sup>60</sup> ou de nourrissage majeur en France, exception faite peut-être des îles Cerbicales. La pression anthropique, touristique principalement, en porte la lourde responsabilité. Si les femelles parviennent à trouver une plage propice<sup>61</sup>, les nids sont victimes de piétinements<sup>62</sup>.

Même si des observations sporadiques peuvent s'effectuer en mer<sup>63</sup>, le risque de disparition est chaque jour plus important. Ceci s'accentue par le fait que leur régime alimentaire comprend, outre des éponges, des méduses<sup>64</sup>, des algues, des crabes ou des mollusques, aussi de petits poissons. Les tortues craignent par conséquent de figurer au rang des captures accessoires, avec les appâts destinés à l'espadon par exemple.

57. Au moins pour l'une des deux populations très distinctes que compte cette espèce.

58. Des observations de cette espèce ont été faites sur Campo Moro (golfe d'Ajaccio), en 1967, dans le golfe de Saint-Florent (1968) et, à deux reprises, au large de San Amanza (en juillet 1965: un spécimen de 2 mètres de long; l'autre en 1985).

59. Des pontes sont signalées pour les années 1923, 1928 et 1930, selon une note du Réseau Tortues marines de Méditerranée française.

60. Fréquentée de juin à septembre.

61. On note un signalement pour la plage de Cuppabia (Serra di Ferro), protégée des courants du Nord (communication personnelle de F. Allegrini-Simonetti).

62. Elles ont massivement abandonné le bassin occidental de la Méditerranée mais peinent à trouver les sites qui leur conviennent, en Grèce notamment.

63. En 2005, équipée d'une balise satellitaire, une Caouanne a parcouru 5 000 kilomètres

en dix mois, allant des environs de Marseille à une plage grecque en passant par la Corse, la Sardaigne et la Croatie; elle est parvenue à éviter les dangers qui la guettent – notamment filets ou hélices – au long d'un littoral de plus en plus peuplé.

64. Elles sont victimes de la pollution par ingestion de sacs plastiques ou de ballons de baudruche tombés en mer et confondus avec des méduses. Ces dernières, en revanche, risquent de proliférer...

## Les requins

Hérodote connaît les dauphins et fait allusion au Phoque moine (I, 202, 19) ; il mentionne également, sans plus de précisions, les *thêria*, abondant en mer Égée, à proximité du mont Athos et dévorant les Perses victimes de la tempête (VI, 44). On est légitimement amené à penser qu'il s'agit là de l'une des toutes premières relations impliquant des squales.

Une céramique peinte à décor figuratif, un cratère datant de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., a été découverte au sein d'une nécropole sur l'île d'Ischia (Naples, Italie)<sup>65</sup>. Sa fabrication semble locale. Elle représente une scène de naufrage ; les marins cherchent leur salut en nageant parmi les poissons dont la silhouette évoque celle des thons. L'un d'entre eux, toutefois, sans que l'on sache s'il est mort ou vif, est la proie d'un plus grand animal. La physionomie de ce dernier ne diffère guère mais, si les thons sont carnivores et apprécient les appâts vivants<sup>66</sup> comme le *brumezu* (brouillé)<sup>67</sup>, ils ne comptent guère la chair humaine à leur menu. Faut-il en déduire que ce grand prédateur est un requin ? Dans leur sillage migratoire, les thons les attirent d'ailleurs.

« Le requin ! Que de lugubres souvenirs, que d'horribles légendes ce nom seul nous rappelle ! » (Landrin, 1889). Dans le golfe d'Ajaccio, « ces monstrueux animaux inspirent une juste terreur aux habitants, qui racontent mille aventures tragiques auxquelles ils ont donné lieu sur ces bords ». *Macagne* ? Jusqu'à preuve du contraire, on ne peut accorder grand crédit à ces dires, même si des rencontres fatales sont de l'ordre du possible. Pour nourrir l'imagination, il n'est parfois que de constater les traces d'actions prédatrices sur des cadavres échoués, probables sur les baleines de Solenzara<sup>68</sup> et de Bastia. On sait aujourd'hui que les grands cétacés agonisants ou morts peuvent constituer une part importante de l'alimentation des grands squales, qui n'hésitent pas à se faire opportunément charognards. Dès lors, peut-on colporter cette sensationnelle relation affirmant qu'« il y a quelques années, une femme qui lavait son linge sur le môle du port d'Ajaccio fut, dit-on, dévorée par un requin ; et, à peu près vers la même époque, un soldat qui se baignait près du rivage périt aussi sous la dent de ce cruel animal » (Lemps, 1844) ? Ces relations, non documentées, sont-elles fiables ?

Peut-être y aurait-il matière à investiguer en matière de tuerie. À Bonifacio, l'abattoir municipal fut implanté durant une période place du Fundagu<sup>69</sup>, avec un système d'évacuation des entrailles et autres déchets donnant directement sur la falaise et la mer, 70 mètres plus bas (communication personnelle de Fr. Canonici). Un peu plus tard, on a même procédé à des abattages en bord de mer, au lieu-dit Sutta Rocca. Pour Ajaccio, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, certaines mentions évoquent également des coulées de sang descendant vers la mer. Ceci est de nature, évidemment, à attirer les grands prédateurs mais, parallèlement, on note une absence de récit d'observation...

65. Museo Archeologico di Pithecusae n° inv. 168813.

66. Un adulte cible sardines, anchois, maquereaux, harengs, lançons, sprats et autres pélagiques. Ses besoins énergétiques sont énormes : il peut manger chaque jour jusqu'à 30 % de son propre poids.

67. Mélange de sardines broyées et de sang formant une soupe versée à la louche par-dessus bord, accompagnée de morceaux de maquereaux, ou de sardines parfois entières et entaillées au couteau, ce qui permet de dégager tout leur suc.

68. Cas résultant vraisemblablement d'une morsure de charognard, tandis que celle observable sur le pédoncule caudal d'un dauphin est davantage la marque d'une chasse active (De Maddalena, 2010).

69. En un magasin ayant déjà rempli cette fonction par le passé.

### Le Grand requin blanc (*Carcharodon carcharias*)

Éviction faite des fantasmes, il est tout de même certain que ces pêcheries constituent inévitablement, tôt ou tard, des points de rencontre entre pêcheurs et squales. Certains ont été pris dans le golfe d'Ajaccio. Au xix<sup>e</sup>, une capture a fait l'objet d'un signalement fort bien renseigné<sup>70</sup>.

Nos pêcheurs ont pris un énorme poisson dans les filets de la petite madrague qu'ils tendent sur les côtes du golfe, opposé à la ville<sup>71</sup>. Étendu sur notre quai, ce poisson effrayait les spectateurs par le nombre des dents triangulaires mobiles qui bordent l'entrée de son immense gueule. Ils désignent ce monstre sous le nom de *Cagnaccia*<sup>72</sup>, ou de *Lammia*.

Depuis Guillaume Rondelet, au xvi<sup>e</sup> siècle<sup>73</sup>, on désigne sous le nom de lamnie le Grand requin blanc et sa famille est celle des Lamnidés<sup>74</sup>. Du reste, la description qui suit abonde en ce sens et semble témoigner d'une autopsie aux visées naturalistes :

La position de sa mâchoire inférieure, le caractère de ses rangées successives d'instruments meurtriers implantés sur des alvéoles cartilagineux, les cinq ouvertures de branchie, qui se trouvent aux deux côtés; les six nageoires, la forme de sa queue, la peau rugueuse, qui enveloppe une chair très blanche, et dépourvue de graisse, son immense foie oléagineux [...]. Sa longueur était de cinq mètres sans comprendre la queue [...].

De telles prises demeurent réellement exceptionnelles. Pour autant, toutes ne sont pas répertoriées car, pour le golfe d'Ajaccio, nous pouvons en citer une autre. Le 8 septembre 1976, avec des filets calés par 48 mètres de fond sur la rive sud, deux pêcheurs effectuent une capture accidentelle évaluée à 6 mètres, par comparaison à leur embarcation de 6,30 mètres (communication personnelle de J. Luci). La dépouille a été abandonnée à des eaux plus profondes<sup>75</sup>.

Une remarque assez importante : ceux qu'on a pris jusqu'ici dans notre golfe, ont été enveloppés dans les filets tendus sur le côté susdit opposé à la belle plage qui environne la ville et où toute la population prend habituellement les bains dans les fortes chaleurs de l'été<sup>76</sup>.

Et le rédacteur anonyme s'interroge :

Quelle est donc la cause qui les éloigne de notre voisinage ? On peut assurer qu'ils n'y paraissent jamais, car la mer est constamment sillonnée pendant trois mois d'un nombre considérable de nageurs qui s'avancent jusqu'à un mille dans la haute mer.

Peut-être est-ce lié à sa conformité, aux surrections tectoniques et aux paliers d'érosions différents d'une rive à l'autre ? Le golfe d'Ajaccio, largement ouvert vers le sud-ouest, est le plus grand de la côte occidentale de Corse. Il se caractérise par un grand et profond canyon sous-marin assez abrupt, tutoyant les 1 000 mètres, et par une quasi-absence de plateau continental. La rive gauche est échancree de baies peu profondes. Est-ce la présence d'autres espèces convoitées, comme les thonidés<sup>77</sup>, qui fournit une raison rationnelle à la présence de ce grand prédateur sur la zone ? La forme du glacis continental et la proximité des canyons voisins du Valinco et des Moines pourraient également constituer des milieux propices.

Près de l'archipel des Moines précisément, le 14 septembre 1984, un mâle a été pris dans un trémail à langouste par des pêcheurs de Propriano<sup>78</sup>. Capturé par 80 ou 90 mètres de profondeur, l'animal mesurait 5,27 mètres pour près de 1 500 kilos (De Maddalena, 2008). Le contenu stomacal a révélé divers poissons et un dauphin de 60 kilos (Miniconi, 1994) en morceaux (Rancurel, 1984). Ces mammifères constituent des proies certaines pour le

70. *Journal du département de la Corse*, n° 24, 11 juin 1829.

71. À l'Isolella; elle reste active jusqu'en 1887.

72. Ce terme péjoratif dérive de *cagna* (chienne). Chaque forme animale marine présente une caractéristique qui permet d'établir une ressemblance avec son homologue terrestre. Le requin est un chien de mer... ou un cochon ! Ce phénomène se retrouve chez les naturalistes, au xvi<sup>e</sup>, et se vérifie encore aujourd'hui, quand il s'agit de nommer un animal dépourvu de nom vernaculaire.

73. *Depiscibus marinis libri XVIII*, Lugduni, apud Matthiam Bonhomme 1554. *L'Histoire entière des poissons, composée premierement en Latin par Maistre Guillaume Rondelet..., maintenant traduite en François. Avec leurs pourtraits au naif*, Lyon, 1558.

74. Ce terme peut dériver de Lamia, monstre de la mythologie grecque, mère de Scylla et dévoteuse d'enfants.

75. Du fait du peu de comestibilité de ces poissons de taille imposante, les pêcheurs préfèrent souvent se débarrasser en mer de ces prises accidentelles (et non recensées, comme pour tout rejet). S'il est possible de recueillir des témoignages attestant de rencontres, l'identification demeure le plus souvent fort vague.

76. Le tourisme balnéaire naît en Corse au xix<sup>e</sup> siècle. Les bains de mer se popularisent à partir de 1810-1830; voir Anne Meisterheim, *La Corse et le tourisme, 1755-1960*, Ajaccio, Albiana-Musée de la Corse, 2006.

77. Cf. *supra* avec le site d'implantation d'une madrague. Comme les thons, requins et cétacés seraient plus facilement observables sur la rive sud du golfe (communications personnelles de Joseph Luci, R. Miniconi, P.-H. Weber). On peut faire le même type de supposition pour une bonne part de la base de la chaîne alimentaire.

78. Antoine-Jean et Jean-Baptiste Gianetti, Thomas et Antoine Duval, à bord de l'*Antoinette*.



*Mâchoire de requin*  
Musée de Bastia – Cat. 66

grand blanc, qui attaque par l'arrière, pour sectionner les muscles actionnant leur caudale (De Maddalena, 2011). À ce jour, nul delphinidé ayant fait l'objet d'une observation scientifique, suite à un échouage sur le littoral corse, ne présentait de traces interprétables comme morsures (communication personnelle de C. Cesarini).

Travaillant seuls à grande profondeur, les corailleurs peuvent ponctuellement faire de telles rencontres : l'un d'eux, un Sarde, aurait ainsi croisé un grand blanc à 2 kilomètres environ des côtes de Bonifacio et par 80 mètres de fond. Selon lui, le requin a été attiré par les bruits du marteau contre la roche servant à détacher l'or rouge. Il devait mesurer 4 ou 5 mètres et se tenait à quelques mètres derrière le plongeur. Après avoir observé le corailleur pendant trente longues secondes environ, il a passé son chemin aussi soudainement qu'il était apparu (communication personnelle de J.-Ph. Giordano).

### Pêches expérimentales

Sous l'impulsion d'un directeur de recherche de l'Orstom, Paul Rancurel<sup>79</sup>, des études ont été réalisées dans les années quatre-vingt en direction d'espèces de grands fonds<sup>80</sup>, dont la croissance est réputée lente et la reproduction faible<sup>81</sup>. « La pêche des requins profonds en Corse [...], ne doit pas être considérée comme [...] industrielle en elle-même, mais comme une pêche d'appoint » (Rancurel, 1983), remède partiel d'une pêche artisanale qui s'essouffle (Rancurel, 1984). Du moins est-ce là une considération générale, dont les fondements reposent sur des missions antérieurement conduites par ses soins en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides. Financée par le ministère de la Mer, cette expérimentation repose sur le volontariat de quelques pêcheurs, essentiellement dans le golfe d'Ajaccio<sup>82</sup> (Rancurel, 1992). Trois espèces sont concernées par cette action : le Requin gris (Hexanchus griseus)<sup>83</sup>, relativement intéressant et, surtout, le Spinarolo<sup>84</sup> ou Squale chagrin<sup>85</sup>. La problématique visait « à étudier les populations de ces requins, à estimer la densité de leurs populations afin de pouvoir connaître le taux de reproduction et la vitesse de croissance de ces squales, permettant ainsi une gestion rationnelle de ces populations en évitant une pêche trop importante qui risquerait de provoquer la disparition à brève échéance d'une richesse ichtyologique pouvant aider les artisans pêcheurs pendant les périodes difficiles de la pêche traditionnelle » (Rancurel, 1983). Quelque deux cents spécimens ont été capturés, à profondeurs variées, de manière à mieux connaître les répartitions par étages et par sexes.

**79.** Relevant également de l'université d'Aix-Marseille (CERAM).

**80.** Vivant entre 500 et plus de 2 500 mètres.

**81.** Poursuivies ultérieurement sur le continent, du Roussillon au littoral PACA.

**82.** Joseph Luci, Joseph Corcione, Louis Duval, Jean-Dominique Peretti, Michel Serreri, à Ajaccio et Propriano ; d'autres professionnels ont été sollicités, à Calvi notamment, mais se sont moins investis.

**83.** Un tel spécimen a été capturé à L'Île-Rousse en août 1983, par Sébastien Mazzi ; un juvénile a été photographié par J. Dumas en 2005, dans le golfe de Galéria (par 5 mètres de fond) : [http://doris.ffessm.fr/fiche2.asp?fiche\\_numero=480](http://doris.ffessm.fr/fiche2.asp?fiche_numero=480)

**84.** Écorchés et présentés en portions, ils sont nommés sikis ou saumonnettes à l'étal du poissonnier.

**85.** Deux espèces sont en fait concernées : *Centrophorus granulosus* et *C. squamosus* ; leur peau est appréciée en maroquinerie.

**86.** Pour une utilisation dans des composants anticellulitiques, d'esthétique mammaire, les fonds de teint liquides, les cold-creams, antirides, laits de beauté et autres crèmes solaires, hydratantes ou capillaires...

**87.** Télégraphie sans fil, active dans les années 1925.

**88.** Bernard Dilasser, *Images insolites de pêche au requin dans le golfe d'Ajaccio*, Corsica Sera, 19 mai 1983, France 3 Corse ; archives INA.

Résidant à Bonifacio, le chercheur aurait souhaité œuvrer dans l'intérêt de la ville (communication personnelle de R. Miniconi). Il projette d'y développer une fabrique de produits cosmétiques, fonctionnant en lien avec des usines de Grasse et de Nice. La matière première proviendrait d'huile de foie de requins, finalité de son objectif<sup>86</sup>. L'approvisionnement repose alors sur d'onéreuses importations norvégiennes et japonaises. Le site désaffecté de l'ancienne TSF<sup>87</sup>, au sommet de la vallée de Saint-Julien, semble propice à ce projet qui, finalement, ne voit jamais le jour (communication personnelle de Fr. Canonici). Les raisons déterminantes viendraient en partie de ce que les fosses marines où vivent ces squales ne se trouvent pas aux alentours immédiats de la cité. S'ajoute encore le fait que l'utilisation d'appâts rend cette pêche onéreuse quand les captures sont faibles (communication personnelle de J. Luci), même si, en deux traits de palangre, trente requins peuvent être capturés<sup>88</sup>. C'était inéluctable :

l'aventure tourne court, du fait de la difficulté de la pêche, de l'écoulement de la chair mais aussi des peaux et de l'huile du foie ne concernant que de petites unités de production. Qui plus est, l'écosystème profond possède une biomasse relativement pauvre avec des stocks fragiles et peu renouvelables pour une exploitation durable!

### Autres espèces

On peut penser que le Requin pèlerin (*Cethorhinus maximus*) a également pu constituer une source ponctuelle d'apport en huile<sup>89</sup>. Ce requin séjourne assez volontiers dans la zone occidentale de la Méditerranée. Il ne semble pourtant pas avoir fait les frais d'une chasse régulière. Parmi les autres espèces de squales capturées, aucune autre n'est ciblée. On peut mentionner par exemple l'exceptionnelle prise du Mako (*Isurus oxyrinchus*) : deux individus sont mentionnés dans le golfe d'Ajaccio, un autre dans les eaux bastiaises (Miniconi, 1994). Le 20 novembre 2006, un spécimen est remonté au large du Cap Corse par un jeune palangrier hauturier de Saint-Florent, Damien Muller, soucieux de pratiquer une pêche éthique et responsable. Avec le *Saint-Christophe*, à la palangre ou à la traîne, il lui arrive également de prendre du Peau bleue (*Prionace glauca*) avec des thons ou des espadons (communication personnelle de R. Miniconi). Outre les eaux cap-corsines, ce pélagique fréquente essentiellement la côte orientale, jusqu'à Solenzara au moins (Miniconi, 1994).

En Méditerranée, on sait aujourd'hui les requins en voie de disparition<sup>90</sup>. En surface, en plongée ou parfois en pêche, les observations demeurent très exceptionnellement possibles<sup>91</sup>. Certaines espèces, autrefois relativement communes (Miniconi et Judais, 1987), deviennent désormais rarissimes, telle la capture d'un Requin ange (*Squatina sp.*) d'environ 1,60 mètre survenue dans la nuit du 12 mars 2004 sur la côte de Ghisonaccia. Au sud de Bonifacio existe le microtoponyme « Cara di i squadri », c'est-à-dire l'endroit où l'on pêche les anges de mer (communication personnelle de R. Miniconi)<sup>92</sup>. Dans d'autres secteurs, on relève *Gattaghja*, désignant les roussettes. C'est tout ; c'est peu... Les confrontations entre requins et pêcheurs existent naturellement dans l'histoire de la pêche insulaire mais, du fait du peu de comestibilité de ces poissons et de leur taille imposante, les pêcheurs préfèrent s'en débarrasser en mer. Des témoignages attestent de rencontres à l'identification trop vague pour en faire de véritables captures spécifiques (communication personnelle de R. Miniconi).

### Les nouveaux monstres

Faut-il absolument plonger dans les abysses pour découvrir aujourd'hui de nouveaux monstres marins ? Rien n'est moins sûr. Certaines espèces, comme la Grande vive (*Trapichinus draco*), ou la Petite roussette (*Scyliorhinus canicula*) ont appris à se nourrir des cadavres des poissons de faible valeur commerciale, rejetés par les pêcheurs, et sont devenus charognards ou nécrophages. Leur comportement alimentaire diffère donc de leur mode de vie originel. Bien des poissons savent s'adapter et profiter de nouvelles conditions engendrées par les activités humaines. C'est à ce prix qu'ils peuvent survivre et, pour certains, prospérer en dépit de la

**89.** Vers 1978, les pêcheurs bonifi-ciens de la Carina capturent ainsi un spécimen long de 5 mètres, pesant 1 tonne (communication personnelle de Fr. Canonici). Un autre a été pris à l'entrée du golfe d'Ajaccio, fin mai 2001, au large des Sanguinaires. Un jeune a été photographié le 25 octobre 2005 dans le golfe de Saint-Florent, par 3 mètres de profondeur : [http://doris.ffessm.fr/fiche2.asp?fiche\\_numero = 522](http://doris.ffessm.fr/fiche2.asp?fiche_numero = 522); enfin, un adulte estimé à 4 mètres a été filmé devant Calvi, le 12 mars 2010, depuis un kayak de mer.

**90.** Un documentaire réalise un point pertinent sur le sujet : *Méditerranée, requiem pour les requins* (réalisation Stéphane Granzotto ; Studio B Prod, France 3 Corse, 2010).

**91.** On se félicite du fait que certains pêcheurs sportifs, sur Bastia particulièrement, militent activement pour le *no kill* qui consiste à prendre les prises vivantes et à les relâcher aussitôt.

**92.** Équivalent de la baie des Anges, à Nice ; la signification est identique.

surpêche ou de la gestion calamiteuse des ressources. L'homme contribue donc activement à l'apparition de monstres. En février 2010, deux tempêtes agitent violemment les eaux occidentales de Corse. Celle du 19 entraîne des dégâts dans l'une des fermes aquacoles. *L'Ombrina*, le Maigre (*Argyrosomus regius*), s'échappe en masse dans le golfe d'Ajaccio. Quoique habitant la Méditerranée, ce poisson, sous antibiotiques et autres prophylactiques<sup>93</sup>, est d'un naturel rare sur le littoral de l'île (Miniconi, 1984). Pareil lâcher, en dépit de son caractère accidentel, introduit un déséquilibre au sein d'un écosystème déjà bien pressuré. « Si certains d'entre eux parviennent à rester dans nos eaux, ils vont nécessairement chasser et se reproduire. À terme, dans cinq ou six ans, nous serons confrontés à une véritable prolifération. Les maigres ont un instinct grégaire ; ils se nourrissent essentiellement de poissons plus petits et, en l'occurrence, d'espèces endémiques que sont le corb, la mostelle, le chapon, le rouget, qui n'ont normalement pas d'autres agresseurs que le dauphin » (communication personnelle de R. Caccavelli) ; ils sont par ailleurs modérément appréciés de certains pêcheurs.

### Les algues tueuses

Repérée pour la première fois au pied du Musée océanographique de Monaco, *Caulerpa taxifolia* semble bien apparaître en Méditerranée en 1984. En 1989, Alexandre Meinesz émet l'hypothèse argumentée qu'elle serait arrivée en Méditerranéenne à l'issue d'une vidange accidentelle de bassin... D'un vert foncé très soutenu, cette algue a souvent été utilisée en aquariologie. Par modification génétique, la souche présente des caractéristiques différentes de celles qui existent naturellement et la rendent plus résistante. Autre envahisseur, quoique moins médiatisé, *Caulerpa racemosa* est tout aussi dangereuse pour la biodiversité des fonds marins, si ce n'est plus, tant son expansion est plus rapide encore. Observée primitivement en 1990 dans le port de Tripoli (Libye), elle est reconnue sur Marseille sept ans plus tard. Sa présence est attestée dans quatorze pays méditerranéens. Ces deux tueuses, originaires des eaux australiennes, constituent un véritable désastre environnemental ainsi que pour la pêche : la biodiversité flétrit de 25 % dans les zones contaminées. De ce fait, un secteur infecté oblige la faune à migrer (Boudouresque, 2003). Les herbiers de Posidonie régressent et, avec eux, les précieuses aires de nourrissances. Les trois quarts des algues locales disparaissent<sup>94</sup>... Les pouvoirs publics réagissent peu face à ces fléaux<sup>95</sup>. En Corse, des centres de plongée s'investissent tous les ans pour localiser et ralentir leur expansion. *Caulerpa racemosa* est signalée à diverses reprises dans le golfe d'Ajaccio (Sanguinaires), mais l'inquiétude semble plus vive pour la région bastiaise et le golfe de Sant'Amanza (Bonifacio)<sup>96</sup>.

### Les espèces lessepsiennes

L'ouverture du canal de Suez<sup>97</sup> favorise le passage progressif d'espèces originaires de la mer Rouge vers la Méditerranée. Ces immigrés sont qualifiés de « lessepsiens ». Au total, les scientifiques recensent plus de cinq cents de ces espèces en Méditerranée orientale ; plus de cent quinze sont des poissons<sup>98</sup>. Le Poisson-flûte (*Fistularia commersonii*) se propage ainsi très rapidement depuis 2002. Observés épisodiquement sur le littoral français à partir de 2007, les témoignages se précisent ensuite sur le littoral corse. En novembre 2010, des pêcheurs ajacciens en capturent et quelques spécimens sont pris sur la côte orientale. Le Poisson lapin

<sup>93</sup>. Même si l'on prend en considération une réglementation plus stricte, limitant leur usage.

<sup>94</sup>. Ce qui diminue la biomasse des poissons (poids de poisson en grammes au m<sup>2</sup>) de moitié.

<sup>95</sup>. En 2007, pour *C. taxifolia*, le bilan témoigne d'un linéaire côtier touché sur 136,5 kilomètres contre 134 kilomètres en 2004 et 137,3 kilomètres en 2005, soit près de 8 610 hectares colonisés. *C. racemosa* totalise plus de 13 530 hectares colonisés, soit un linéaire côtier équivalent à 215 kilomètres, contre 8 070 hectares fin 2005 (source : Observatoire marin de Cavalaire-sur-Mer).

<sup>96</sup>. Informations de l'Observatoire de l'environnement de Corse.

<sup>97</sup>. Percé au xix<sup>e</sup> sous la direction de l'ingénieur français Ferdinand de Lesseps, ce canal de 190 kilomètres relie Méditerranée et mer Rouge.

<sup>98</sup>. Plus de 135 mollusques et de 70 crustacés et environ 110 macrophytes ; source : Mediterranean Sciences Commission. On note la venue d'espèces de la zone Indo-Pacifique, mais l'axe italo-tunisien est rarement franchi ; seules les plus mobiles et les moins sensibles au froid hivernal arrivent sur nos côtes.

(*Siganus sp.*) est également identifié par monsieur Miniconi (*Corse-Matin, Corse hebdo*, n° 602, 25 février-3 mars 2011), tout comme la Badèche rouge (*Mycteroperca rubra*).

### Les espèces antillespiennes

Tous les envahisseurs ne suivent pas la même voie maritime. D'autres viennent directement de l'Atlantique, ce qui leur vaut la dénomination d'espèces « herculéennes<sup>99</sup> ». Plusieurs requins sont nettement répertoriés comme antillespiens, à l'instar du Requin tigre (*Galeocerdo cuvier*) ou du Grand requin marteau (*Sphyrna mokaran*). C'est également le cas du Crabe Sally-pied-léger (*Percnon gibbesi*), dont la vélocité lui vaut ce nom humoristique. Sa distribution mondiale est vaste : Atlantique américain, jusqu'au Brésil, en passant par la mer des Caraïbes ; Pacifique Est, de la Californie au Chili ; Atlantique Est, avec Madère, les Açores, les Canaries, le Cap-Vert, et du Ghana au Portugal. Il est actuellement en extension vers le nord. Ce crustacé s'est introduit récemment en Méditerranée : sa présence est attestée aux Baléares, en Espagne, en Italie (en 1999), en Sicile, en Grèce, à Malte, au nord de la Tunisie. Il pourrait arriver fort bientôt en Corse...

### Petit plaidoyer en guise de conclusion

Dans le prolongement des monstres marins, nous formulons le vœu de voir la Corse se doter, dans un avenir raisonnablement proche, d'un établissement muséal consacré à la mer. Son parcours pourrait offrir un état de la faune et de la flore des eaux d'un riche littoral, long de plus de 1 000 kilomètres ; sensibiliser les publics au respect du milieu et aux dangers des mutations environnementales ; s'investir dans les domaines de l'ethnologie et de l'archéologie en lien avec les multiples acteurs présents sur le terrain de la recherche, de la conservation et de la valorisation au niveau insulaire.



<sup>99</sup> Par référence aux montagnes bordant le détroit de Gibraltar et qui, dans l'Antiquité, étaient appelées « colonnes d'Hercule ».